

Diminuez votre risque d'attraper la grippe



On recommande la vaccination contre l'influenza à toute personne âgée de 6 mois et plus, particulièrement les personnes qui sont à risque élevé de complications liées à l'influenza.

Parlez du vaccin antigrippal à votre médecin, votre infirmière, votre pharmacien ou à votre service de santé publique.

Pour en savoir plus, visitez immunisation.ca